

Le numéro 17 de la cité-derrière

Autor(en): **Bridel, G.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 51

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1922, recevront ce journal
GRATUITEMENT
dès ce jour au 31 décembre pro-
chain, en s'adressant à l'Adminis-
tration, 9, Pré-du-Mar-
ché, Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE...

XIII

— Quelle est cette lumière,
dans la nuit ?
— C'est l'Etoile de Noël !

C'EST demain Noël, Voisine, ce sont les petits enfants de l'école qui l'ont dit. Ils couraient dans la rue pour aller plus vite à la répétition de chant... on les entend d'ici... écoutez-les !... ils chantent : Mon beau sapin, Venez bergères et mages; ils chantent aussi : Paix sur la terre, qui est le plus beau de ces chants, et toute la joie de Noël brille dans leurs yeux.

C'est que Noël est, avant tout, la fête des petits, des petits et des humbles. Il faut, comme eux, avoir confiance, il faut savoir, comme eux, être heureux d'un cœur simple pour en sentir l'ineffable douceur. Car, si les enfants demeurent en extase devant le sapin étincelant de perles et de lumières, c'est qu'ils n'imaginent rien au monde de plus beau. Et, si leur petit cœur bat à se briser de joie quand éclate le cantique de Noël, c'est qu'ils croient à ce qu'ils chantent !... Paix sur la terre !... Ce sont les enfants qui ont raison, voyez-vous, et nous serions plus heureux si nous savions, si nous pouvions « croire » sans discuter.

La Terre, si l'on y songe, était créée pour prospérer dans la paix et la beauté. C'est la mauvaise volonté humaine qui en trouble l'harmonie. Regardez dans le petit cercle de famille comme souvent, déjà, sa quiétude est rompue par la faute d'un de ses membres. Une pensée mauvaise qui s'échappe, une parole imprudente qui égratigne le silence... l'indifférence devant le petit malheur qu'un geste eut pu réparer.

On ne pense peut-être pas assez au devoir qui incombe à chacun de participer à l'agrément du foyer, on ne prend pas garde à la nécessité du sourire qui est comme la lumière du visage.

Voisine, je ne sais pas exactement pourquoi je vous dis ces choses !... Tenez, voici le sapin préparé avec ces cent petites bougies, ses noix dorées et ses chaînes brillantes... Les enfants danseront leurs rondes autour et nous chanterons avec eux le doux cantique : Paix sur la terre... N'oubliez pas, Voisine, c'est demain Noël !

L'Effeuilleuse.



L'ABBAYE DE TSAVORNÉ

EÇANDO, demeinde et delon, sti tsautein passâ, no z'ai z'u la première fita de noutra novalla abbayî : *Union et Paix*, que cein a età onna tant balla fita. Lâi è venu dau mondo tant biau que l'età bin pllie galé qu'âo tir fédérât et qu'on n'a mimameint assurâ que lo râi David de Méziré étâi âo banquieit et que l'ant chai po majo de trâblia.

Dan, lo deqando pe vè six hàore, on gaillâ que sâ maneyî lo tambou l'a taborena la diana pe lo velâdzo; ie fasâi crenesâ sa tiesse que cein fasâi on pucheint dêtertîn pe lè tserrâire. Lè z'homme sè sant rasseimblia dêvant lo collidzo et l'ant betâ lo brassâ, pu sè sant einmourdzî ti de beinda por allâ âo z'oustand iò l'ant ferrailî mimero ion. Lâi a bo et bin z'u dou râ que l'ant étâ courenâ pe duve galèze pernette que m'arâi z'in fé de lè z'eimbransi. L'a falîu bâire quauque botolhie de septant'-ion : è-te pas de bi savâi ! Pu lè râ l'ant promenâ lau courene pe lo velâdzo, pu... hardi ! lo picoulet, la moufêrine, la sotiche, tant que vè la miné.

La demeinde, cein l'a étâ bin pllie biau oncora. L'a falîu batfî lo drapeau nôovo. Clli que n'a pas vu cein n'a rein vu. Pu l'a falîu rebâre et remedzi, ni trau pou, ni trau et lè discou l'ant einmourdzî. Lo syndico l'a dêvesâ dâi vilhie z'abbayî de Tsavorné, dinse :

— Dein lo vilhio teimps, lâi avâi dein noutra coumouna cin z'abbayî : clliaque de la Granna, de la Sau, de Vilmergue, dâi Cultivateu et de l'Uni-on. Cllia z'ique de Vilmergue l'a étâ fondâie lo 25 de juillet de l'an 1713 pe dâi sordâ de Tsavorné que sant z'u pe clliau dêrepenâie de Brémegarte, lo 22 mai, et de Vilmergue lo 25 de juillet 1712. L'a dourâ quasou dou ceint z'an et l'a étâ partadjâ ein 1873. Apri cein l'ant ruppâ l'abbayî dâi Cultivateu et clliaque de l'Uni-on, bin mau'â propou. Lè pe vilhie famille de Tsavorné dein sti teimps l'étant dâi z'Auberson.

Ne vu pas vo redere ti lè biau discou que j'è ouï : mè foudràî onna ramma de papâ. Respet por ti leu.

Lo tambou l'a rerolli et no sein parti po la granta pararda.

Çosse n'étâi pas de la môqua de tsat : dâi drapeau, dâi gendarme, la musiqua avoué dâi z'haillon de militéro et dâi carlette à galons et à plliematse verda, lè dêmuzalle, lè dzein dâi sociêtâ et lè z'einfant dâi z'ècoule. L'ant bo et bin passâ pe tote lè riette, po reveni su la pllièce de fita.

Lo delon, l'ant refé on bocon d'abbayî po medzi lè brosse de la demeinde. Fasâi tant biau et tsaud que lè dzein l'avant sâi et vo djuro que lo cantinier l'a fé sè ferrette.

L'è dinse que s'è passâie la première fita de l'abbayî novalla de Tsavorné.

Pierro-Abram Redzipet.

LE NUMÉRO 17 DE LA CITÉ-DERRIÈRE

LES intéressants articles, que M. L. Mogeon vient de consacrer, ici-même, aux mémoires laissés par l'archiviste Antoine Baron, nous ont donné l'idée qu'il n'était pas hors de propos de rappeler que cet honorable citoyen habita plusieurs années et mourut, le 11 septembre 1864, à la Cité-derrrière, dans la maison de l'ancienne cure, n° 17 actuel (alors n° 22), qui abrite aujourd'hui le poste de police de la Cité, la chambre des pauvres passants et celle des arrêts militaires. C'était, sauf erreur, au 1^{er} étage et l'empreinte du nom de A. Baron était encore visible, il y a peu d'années, sur la porte de l'appartement, pour qui savait regarder avec soin.

M^{lles} Baron, les filles de l'archiviste, y tenaient une petite école enfantine, dont se souviennent peut-être encore quelques Lausannois dans la soixantaine.

Le petit jardin, dont parle Baron, est sans doute celui sur lequel donnent les pittoresques galeries de la maison, qu'on aperçoit de la route de la Solitude.

Rappelons brièvement, à cette occasion, les états de service de cette vénérable maison, qui sont sérieux et variés.

Avant la Réforme du XVII^{me} siècle, c'était la Cure de la Paroisse de la Sainte-Croix, dont dépendait la ferme de l'Hermitage, à ce que nous a signalé M. Maxime Reymond. Par la Petite Largition de 1536, Berne l'octroya à la Seigneurie de Lausanne, comme les biens des diverses paroisses de la ville, et elle servit dès lors et pendant 300 ans de cure pour l'un des ministres.

Dès 1561, c'est le pasteur Loys Treppereau qui l'occupa, à ce que nous apprend M. le professeur H. Vuilleumier. C'est peut-être là qu'il faut chercher le domicile de ses prédécesseurs dans la charge de second ministre : à savoir Bêat Comte (1538-1545), Jacques Valier (1546-1559) qui démissionna avec Viret, et Jean de Bosc (1559-1561).

D'après le plan Rebeur (1670), cette Cure était, en effet, dévolue au second ministre (le premier pasteur étant alors logé à la Madeleine); mais, en 1722, les indications sont inversées. En 1827, en revanche, on en est revenu à la destination de la Cure de la Cité-derrrière au second ministre. Ces changements font qu'on ne peut préciser de façon absolue la demeure des pasteurs de Lausanne, que si d'autres données certaines fixent la chose.

Pour ce qui est de la Cure qui nous occupe, nous savons que, de 1748 à 1754, c'est David Pavillard qui y demeura. Il était alors 2^{me} diacre ou 4^{me} pasteur. Plus tard, il devint 3^{me} ministre, puis professeur de la chaire dite d'éloquence à l'Académie et principal du Collège. C'est D. Pavillard qui fut le précepteur du comte de Lippe-Deilmold et du prince de Nassau-Weilberg, en séjour dans notre ville. En 1753, c'est chez lui que le père de Edward Gibbon place celui-ci, encore fort jeune, en pension, pour le ramener, si possible, à la foi réformée dont il avait tendance à s'éloigner alors. Gibbon parle de cette maison de la Cité-derrrière de la façon suivante :

« A la place de mon élégant appartement du Collège de la Madeleine (Magdlen College d'Oxford), c'est une rue étroite, sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle; une maison vieille et incommode, une petite chambre, mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un

feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle».

Pour qui connaît la superbe tour gothique du Magdlen College, tout enveloppée d'une merveilleuse draperie de plantes grimpanes, le contraste est frappant avec l'humble demeure de Pavillard, à la Cité-d'arrière. En 1754, d'ailleurs, le ministre Pavillard quittait cette Cure pour celle de la Cité-dessous.

Il faut aller jusqu'en 1805 pour connaître un des nouveaux habitants de la Cure de la Cité-d'arrière; c'était alors le vénérable et bon professeur François Durand, Français d'origine et ancien moine bénédictin, converti à la religion réformée. Arrivé en 1754 à Lausanne, âgé de 27 ans, il y compléta ses études et fut consacré en 1760. Après un court séjour à Berne, il revint à Lausanne comme sous-diacre, puis professeur d'histoire et de littérature, et, dès 1788, professeur ordinaire de morale et de statistique. Il était recteur de l'Académie aux temps de la révolution vaudoise. Il mourut, aveugle, en 1816, entouré d'affection et de respect. On se rappelle que J.-J. Porchat lui a consacré un aimable poème intitulé : *Durand ou la Cascade de Savabelin*; c'est à ses obsèques que Vinet prononça, au nom de ses camarades, une oraison funèbre remarquable qui valut à son auteur le blâme des autorités, vu le caractère insolite du fait, et l'admiration de ses amis. Durand avait quitté la Cure quelques années avant sa mort.

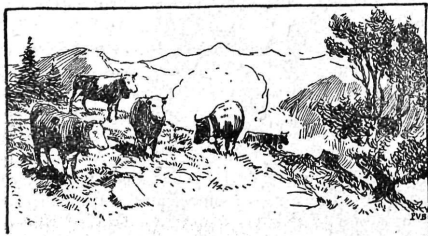
En effet, nous savons qu'en 1810 c'était le doyen Louis Curtat, le second, puis premier pasteur de Lausanne, qui loge à la Cure de la Cité-d'arrière. Il y vécut jusqu'à sa mort. Son cabinet de travail était une petite chambrette, située au bout de la galerie inférieure, donnant sur le jardin par une fenêtre, qu'il arrivait au doyen d'enjamber pour aller arpenter son jardin. Cette chambre d'étude assista à bien des entretiens et fut le lieu où s'élaborèrent maintes brochures et bien des prédications de Curtat pendant la période si importante du Réveil religieux. Constatons que c'est aussi là que Curtat a dû composer, en 1810, sa fameuse chanson du *Canton de Vaud, si beau!*

Après la mort du doyen, le 29 février 1832, la Cure cessa de servir comme telle et c'est là que s'installa le pensionnat de jeunes gens de M. de Vallière-Challand. Bien des jeunes gens du pays, ainsi le futur pédagogue Jean-Louis Galliard, furent confiés à M. de Vallière, qui avait débuté dans un autre appartement. Mais il y eut surtout beaucoup de jeunes étrangers; citons un prince d'Anhalt, les princes roumains Cantacuzène, avec leur pope à domicile (l'un d'eux, Jean, avait gravé son nom, au diamant, sur une vitre qui, ô merveille, existait encore en 1908), et les trois frères Hohenlohe, dont l'un, qui devait devenir plus tard le 3^{me} chancelier de l'Empire allemand, avait gardé, jusqu'à la fin, un joyeux souvenir de son temps de pension à Lausanne.

N'était-ce pas le cas de raconter brièvement l'histoire de cette antique demeure? *G.-A. Bridel.*

IMPAYABLE. — Dans un jardin public, on sonne la retraite du soir et tous les promeneurs regagnent lentement la porte de sortie.

— On a beau faire, bougonne le gardien, il y en a toujours qui sortent les derniers.



LES VOLEURS DE VACHES

LES belles cloches d'Ardon sonnent à toute volée, les cloches sonores carillonnent, les cloches saintes chantent, chantent de leur voix grave : « C'est dimanche, c'est dimanche ». Et leur voix profonde monte jusqu'aux alpages, pour dire aux pâtres : « C'est dimanche ». Là-bas, dans la plaine, les paroissiens des deux châtellenies d'Ardon et de Chamoson vont ouïr la messe à l'église d'Ar-

don. Chamoson, presque englouti, n'est plus qu'un modeste village et n'a pas encore pu reconstruire son église.

Les cloches sonores et joyeuses chantent : « Pâtres, pour tous c'est le beau dimanche. Pendant que, là-bas, dans la plaine, les hommes chantent au lutrin le vieux plain-chant, vous, agenouillés sur l'herbe verte et regardant la vieille église, unissez-vous à la messe ». La petite cloche tinte, l'office va commencer.

Tous sont là, à l'exception du vacherou (premier vacher) qui serville les vaches au sommet du pâturage. Il prie aussi, la tête nue, son *pater* (chapelet) à la main. Et d'autres cloches, Nendaz, Saillon, Conthey, lancent aussi leurs sonneries vibrantes dans l'air bleu de ce beau dimanche de juillet. Les vaches, égayées par tous ces carillons, agitent leurs sonnailles : et « Dig, ding, dong », disent les cloches saintes et les gros bourbons, et « Drelin, din, din », font les clarines claires des belles vaches. Moreine, la plus belle, la reine du troupeau, une vache noire avec une étoile blanche au front et des cornes affilées, des cornes de fer, Moreine lève la tête avec inquiétude, elle regarde là-haut, vers le sommet de la montagne, elle regarde de ses yeux songeurs. Elle a l'air de dire : « Maître Pirro, n'entendez-vous pas?... »

Non, maître Pirro, à genoux sur l'herbe verte, son chapelet aux doigts, n'a rien entendu. Moreine s'agite et les autres vaches s'inquiètent... « Que voit donc la reine? », se disent-elles.

Moreine mugit et vingt vaches lui font écho. Le vacherou regarde...

Horreur! voilà une trentaine d'hommes, armés d'arbalètes, de piques, de haches et d'épées, qui accourent et, avant qu'il ait le temps de se relever, deux solides gaillards l'ont baillonné pour l'empêcher de donner l'alarme; et ils lui lient les bras et les jambes.

Un des deux voleurs veut le tuer, mais l'autre dit :

— Non, on peut avoir besoin de lui; le troupeau serait dans le cas de ne pas nous suivre, s'il ne se mettait à sa tête. Je connais les vaches, elles ne suivent pas des inconnus.

C'est une troupe de malandrins qui a passé le Pas-de-Cheville. La bande se divise en deux pour envelopper tous les pâtres et les empêcher de fuir. En quelques minutes, ils sont auprès des pâtres, tournés pieusement vers l'église, et ils fondent sur eux, et tous sont massacrés sans pitié, au moment où, là-bas, la cloche tinte et annonce le moment solennel de la consécration. Et les bandits poussent des cris de joie, ils blasphèment, ils piétinent les cadavres sanglants des pauvres pâtres.

Le crime accompli, ils vont au chalet pour voir s'ils trouveront des deniers mauricois. Peu d'argent, et ils se vengent en faisant main basse sur les provisions et se gorgent de beurre frais et de fromage gras.

Les voici maintenant qui montent vers la vacherie ». Ils essayent d'entraîner le troupeau, mais la vacherie ne marche qu'à la suite de la reine, et celle-ci n'avance pas si maître Pirro, le vacherou, ne la guide pas. Impossible de faire avancer la vacherie. Les brigands se décident donc à rendre la liberté à maître Pirro... Il voit alors, là-bas, ses camarades massacrés, mais il se tait. Un projet a germé dans sa tête.

— Je veux bien conduire le troupeau, dit-il, mais, auparavant, je veux boire du bon lait, car je meurs de soif. Tenez, apportez-moi un seillon.

Un des brigands revient bien vite avec un seillon, et tous de dire :

— Donne-nous aussi de ce bon lait-chaud.

Le vacherou remplit deux seillons; il boit le premier, puis il mêle au lait une herbe magique. Les brigands boivent à longs traits le bon lait crèmeux, et bientôt les voilà tous couchés sur le gazon, dormant d'un profond sommeil.

Le vacherou escalade, en courant, le Haut-de-Cry. Il lance un appel avec sa *touba* qu'on entend au loin. Et les gens de Chamoson sortent justement de l'église. Il est près de midi; le curé a fait un beau sermon, mais il était un peu long. Le bon curé d'Ardon est d'avis qu'il ne vaut pas la peine de monter en chaire pour moins d'une heure et, parfois, il prêche pendant cinq quarts d'heure. Son long sermon

a été salubre et voici que tous les gens de Chamoson et d'Ardon peuvent entendre maître Pirro qui chante dans sa touba. Mais le vacherou ne se contente pas de chanter. Il parle dans sa touba de sa voix puissante, il appelle sa femme :

— Guillime, Guillime, Guillime!

La brave « marraine » entend son nom et tout le peuple de Chamoson écoute :

— Guillime, Guillime, Guillime!

Les échos répètent au loin cet appel.

— Tiens, disent les gens, voilà un bon mari; il salue de loin sa femme et se languit loin d'elle.

Et la voix lointaine reprend :

— Ecoute, Guillime, écoute Pirro, ton mari, le vacherou. Des brigands d'au delà des monts sont venus; ils ont tué tous les pâtres. Seul, je suis encore en vie. Avec une herbe qui fait dormir, je les ai rendus impuissants pour quelques heures. Guillime, dis aux hommes de Chamoson de monter nombreux avec des armes...

Le vacherou se couche, épuisé. Les veines de son cou ont sauté, tant il a crié fort; mais non seulement Guillime, sa marraine, a entendu, mais toute la commune et cent hommes, au moins, escaladent les pentes en courant, tous bien armés. Des amis d'Ardon se sont joints à eux... Le vacherou reste là, immobile, un flot de sang jaillit de sa bouche...

Quand les chamosards et les ardonins arrivèrent, ils trouvèrent les brigands encore dormants et tous, jusqu'au dernier, furent assommés sans pitié.

Guillime, elle, courait à la recherche de son mari. Le soir tombait, quand elle le découvrit, couché au sommet du Haut-de-Cry...

Il lui fallut bien des semaines pour recouvrer la santé...

Depuis ce jour, on donna, aux pâtres, des armes pour se défendre en cas d'agression future, mais on ne revint plus jamais les inquiéter.

Un des brigands, paraît-il, s'était éveillé avant les autres et, ne pouvant tirer de leur sommeil ses camarades, il s'était caché au sommet du pâturage, derrière un rocher, le rocher noir, et il avait tout vu. Il s'en retourna au delà des monts et raconta comment l'expédition avait tristement échoué...

Chanoine J. Gross.

(Extrait d'un volume en préparation : *Au bon vieux temps, récits et légendes du Valais romand.*)

La livraison de décembre 1921 de la *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse* contient les articles suivants : P. M. de Munnynck, prof. à l'Université de Fribourg : Henri Pirenne; Vahiné Papaa : En route vers Tombouctou (5^{me} partie); André E. Sayous : L'aide financière à l'Autriche; Henri Druey : La révolution vaudoise de 1845 (Récit publié par Aug. Reymond); Charles Burnier, prof. à l'Université de Neuchâtel : Les épigrammes champêtres de Martial et les odes rustiques d'Horace; Henri Federer : Un étrange compagnon de route; Lettre de Paris (Jean Lefranc); Chroniques allemande (A. Guillard), scientifique (Henry de Varigny), politique (Ed. Rossier), suisse romande (Maurice Milloud); Table des matières du tome CIV; Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois, par livraisons de 200 pages.

UN RECUEIL MANUSCRIT DE L'ARCHIVISTE BARON

(Fin.)

En parlant de Glion, situé plus haut, non loin pourtant de l'endroit, au bord du lac, où se célèbre la Fête des Narcisses, notre précieux guide nous apprend « que chaque année, l'un des dimanches de juillet, il y a à Glion une jolie réunion champêtre, appelée la *Fête des Cerises*, qui y attire, de Vevey et des villages inférieurs, nombre de personnes des deux sexes et de tout âge qui y respirent un air pur, y trouvent des divertissements simples et innocents et, au besoin, un abri dans la petite auberge nouvellement établie : *Au Chasseur Vaudois.* »

Nous pourrions encore parcourir Villeneuve et ses humides plaines, aller au « Boveret », à St.-Gingolph, au Pas de Bret, situé tout près, au bord du lac, à l'endroit, dit la tradition, « où existait le bourg de Tauretunum qui, l'an 563, fut enseveli sous une montagne qui s'éroula et refoula brusquement les